



THÉVENOT, Xavier, *Homosexualités masculines et morale chrétienne*

Gabriel Chénard

Volume 43, Number 1, février 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400287ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400287ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Chénard, G. (1987). Review of [THÉVENOT, Xavier, *Homosexualités masculines et morale chrétienne*]. *Laval théologique et philosophique*, 43(1), 116–117.
<https://doi.org/10.7202/400287ar>

Xavier THÉVENOT, **Homosexualités masculines et morale chrétienne**. Coll. « Recherches morales », 9. Paris, Les Éditions du Cerf, 1985, (21.5 × 13.5 cm), 326 pages.

Si l'on se fie aux statistiques du rapport Kinsey considérées encore aujourd'hui comme fidèles à la réalité, il y aurait dans notre société de quatre à cinq pour cent de la population mâle exclusivement et définitivement homosexuelle. La situation sociale de ces personnes a beaucoup évolué depuis le début des années soixante. Les regroupements d'homosexuels luttant pour la reconnaissance de leurs droits ont provoqué une sorte de fin de leur clandestinité. Cela a contribué d'une certaine façon à démystifier le phénomène qui reste néanmoins passablement méconnu. L'ouvrage de Xavier Thévenot arrive à point. Il veut dépasser les réductions, simplifications et caricatures résultant de cette méconnaissance de la réalité homosexuelle, mais il vise surtout à élucider les soupçons que bien des sujets homosexuels entretiennent sur la tradition judéo-chrétienne concernant leur situation.

L'exposé sommaire du contenu de ce livre fera ressortir l'ordre logique des questions étudiées. Cette étude commence par donner les principaux résultats d'enquêtes orales et écrites menées par l'A. lui-même auprès d'homosexuels chrétiens. On trouve des précisions concernant les pratiques homosexuelles et la culpabilité qui en découle, l'éthique sur laquelle s'appuient ces personnes et leurs rapports à l'Église et à Dieu. La deuxième partie fait part de l'approche de l'homosexualité par les sciences humaines. Il y a là des apports auxquels le moraliste ne peut échapper s'il veut formuler un jugement éthique le plus respectueux possible de la réalité. On y aborde notamment quelques théories sur la question controversée de l'étiologie d'une personnalité homosexuelle et il y a un effort louable d'articuler des points de vue souvent disjoints, les facteurs somatiques, psychologiques et sociaux. La section suivante est intitulée *L'homosexualité et les données de la révélation* ; on lira avec grand profit l'interprétation de certaines péripécies bibliques sur l'homosexualité, les opinions de quelques théologiens et l'examen de textes du magistère. Le livre se termine par l'exposé des aspects plus proprement éthiques et pastoraux ; après avoir établi « la différence sexuelle comme une structure essentielle du processus d'humanisation » (p. 266), l'A. énumère des repères concernant la légitimité éthique de conduites homosexuelles et des attitudes pasto-

rales qui semblent convenir pour l'accueil et l'orientation des diverses catégories de sujets.

En plus de la richesse de ses contenus, ce volume suscite un grand intérêt par la méthode utilisée ; car au-delà de la question des homosexualités masculines, il y a de précieux éléments de méthodologie qui valent pour n'importe laquelle question particulière. L'A. pose la question : doit-il s'attarder « d'abord à l'analyse des textes de l'Écriture et de la tradition sur le sujet qu'il traite pour tenter ensuite d'appliquer son exégèse au phénomène qu'il doit évaluer ? Ou, au contraire, commence-t-il par prendre acte du réel dans toute sa complexité pour tenter ensuite de se reporter aux jugements bibliques ? Autrement dit, l'auteur utilise-t-il une démarche plutôt déductive ou une démarche plutôt inductive ? » (p. 9). Il ne s'enferme pas dans ce dilemme. Il sait allier son expérience de conseiller auprès de plusieurs sujets homosexuels, les enquêtes qu'il a menées, les apports des sciences humaines à la vision classique de l'Église, de la Tradition et du donné biblique sur la question. Cette « spirale d'interpellations mutuelles » des faits et de la révélation n'est pas sans rappeler ce que des théologiens latino-américains de la libération appellent le « cercle herméneutique » dans les rapports entre théorie et praxis. Il convient aussi de mentionner que cette étude nous invite à entrer dans une conception nouvelle de la normalité ; celle-ci n'est plus conçue à partir d'un seul point de vue ou d'un seul concept, mais elle est rendue plus complexe étant envisagée dans le cadre de la pensée systémique. « Les comportements ne sont plus saisis dans leur en-soi, mais comme éléments d'un système complexe, d'une "organisation" (Morin), en laquelle et par laquelle ils trouvent sens » (p. 132).

Au contact de cet ouvrage, le lecteur prend nécessairement conscience de la complexité du fait homosexuel et de la difficulté d'ajuster le discours éthique sur la question. L'emploi du pluriel dans le titre n'est pas le fruit du hasard : il indique que, même si l'on peut dresser une typologie des homosexualités, il y a autant d'homosexualités que de sujets homosexuels. L'effort pour percer cette complexité fait découvrir de façon plus précise la part de volontaire et d'involontaire au sein des conduites homosexuelles et du même coup il permet de mieux cerner la responsabilité des sujets et la signification de leurs actes. Malgré le caractère proprement scientifique de la recherche, le souci pastoral de l'A. est constant. On perçoit en arrière-plan le pasteur à l'écoute, le conseiller proche des préoccupations

des personnes venues le consulter. Cette présentation évite de réduire le sujet homosexuel à cette seule dimension de son être, elle l'invite à se situer entre le « souhaitable intégral » et le « possible effectif », elle le sait appelé à la sainteté quelles que soient sa structuration psychique et son orientation sexuelle.

Gabriel CHÉNARD

Grégoire de Nazianze. Discours 4-5. Contre Julien.

Introduction, texte critique, traduction et notes par Jean BERNARDI. Coll. « Sources chrétiennes », n° 309. Paris, Les Éditions du Cerf, 1983. 404 p. (19.5 × 12.5 cm).

Le 26 juin 363, meurt, après à peine deux ans de règne, l'empereur Julien, dont la tradition chrétienne stigmatisera la mémoire en lui donnant le surnom d'« Apostat » pour avoir mené, un quart de siècle après la mort de Constantin, la dernière offensive du paganisme gréco-romain contre le christianisme. Si la résistance chrétienne face à l'entreprise de Julien se manifesta de diverses manières sous son règne même, elle ne désarma pas du fait de sa mort. Bien au contraire, car on verra paraître toute une série de réquisitoires et d'œuvres de polémique destinés à flétrir le souvenir du renégat ou à tirer la leçon de sa déconfiture. Au premier rang de ces productions, prennent place, au moins par la date (hiver 363-364), les deux *Invectives* composées par Grégoire de Nazianze et qui figurent dans la collection de ses *Discours*. L'intérêt que présentent ces deux textes est multiple. Ils contribuent tout d'abord à notre connaissance de Julien, grâce surtout au portrait que fait Grégoire de Julien étudiant, qu'il avait pu observer à Athènes en 355 (cf. *Discours* 5,23-24). Ils nous font connaître aussi les réactions que suscitera Julien chez un littéraire chrétien qui revendique le droit de faire servir à la prédication de l'Évangile les ressources du *logos* et de la *paideia* grecs. Or Julien avait précisément voulu en interdire l'accès aux chrétiens par sa loi scolaire du 17 juin 362, qui chassait ceux-ci de l'enseignement des lettres grecques. Dès lors, en s'attaquant à Julien et, à travers lui, aux partisans qu'il avait gardés même dans la tombe, Grégoire fait valoir les droits du christianisme sur l'héritage de la culture hellénistique, désormais dégagée de ses liens avec un paganisme moribond.

Monsieur Jean Bernardi, professeur à Montpellier et « grégorien couronné », a donné de ces

Invectives une traduction qui allie à la précision la vivacité qu'exigeait leur genre littéraire. L'introduction et les notes fournissent, pour leur part, tous les éléments nécessaires à l'intelligence du texte de Grégoire. En ce qui concerne l'établissement du texte, on notera l'effort fait pour indiquer les gloses marginales (cf. pp. 75-80). À l'abondante bibliographie citée dans les notes infrapaginales, on peut ajouter un renvoi aux *Chaldaean Oracles and Theurgy* de Hans Lewy (Paris, 1978²) pour la question de l'utilisation de la théurgie par l'empereur (cf. l'index dressé par M. Tardieu, p. 657). Quant au passage sur l'origine de la pourpre, en 4,108 (pp. 261-263), il fait allusion à la légende qui en attribue l'invention à Hiram, roi de Tyr (cf. 2 S 5,11), légende que la *Caverne des Trésors* (chap. 36,1-8; trad. C. Bezold, *Die Schatzhöhle*, 1. Teil, Leipzig, 1883, p. 44) rapporte sous une forme complète, y compris la mention de la « guenille » dont on avait essuyé la gueule du chien qui avait mordu le murex et qui est qualifiée d'« arrogante » par Grégoire parce qu'Hiram, frappé par sa couleur rouge, en avait fait sa couronne.

Paul-Hubert POIRIER

Saint Jérôme. Apologie contre Rufin. Introduction, texte critique, traduction et index par Pierre LARDET. Coll. « Sources chrétiennes », n° 303. Paris, Les Éditions du Cerf, 1983 (19.5 × 12.5 cm), 359 pages.

L'ouvrage publié ici sous le titre traditionnel, au moins depuis la Renaissance, d'*Apologie contre Rufin* réunit en fait deux œuvres distinctes, quoique fortement apparentées et dont la seconde est la suite de la première. Il s'agit, d'une part, d'une *defensio* en deux livres contre un accusateur que Jérôme ne désigne pas nommément (CPL 613) et, d'autre part, d'une *Epistula adversus Rufinum* (CPL 614) qui, jointe à la *defensio*, deviendra le troisième livre de l'*Apologie*. Composés respectivement en 401 et 402, ces deux pamphlets présentent cependant une unité de ton et de sujet qui justifiait d'y voir deux pièces d'un même dossier. Ils visent en effet tous deux le fameux traducteur du IV^e-V^e siècle, collègue de Jérôme et un temps son ami, Rufin d'Aquilée. Et c'est Rufin traducteur d'Origène qui y est pris à parti par celui qui fut le premier interprète latin du grand Alexandrin. Car Rufin avait placé sa traduction du *Traité des principes* sous le patronage de Jérôme et il se faisait fort, en proposant à son tour un